

# Cursus de formation

## Formation initiale

### Formation commune de base (FCB) - 15 h

Dirigeant / Animateur / Accompagnant Sportif

Connaissance FFRS, sécurité, Sport Senior Santé®, cursus de formation

5 séances de participation à l'animation  
(mises en situation) en club\*

10 h de participation à l'animation  
(mises en situation) en club\*

### Module 1 (M1)

25 h

Techniques d'animation des APS

### Formation

**accompagnant sportif** - 25 h  
Techniques d'animation des activités  
de proximité

OBTENTION DU BREVET

ACCOMPAGNANT SPORTIF

50 h

Animateur stagiaire

20 h de mises en situation en club \*

### Module 2 (M2) - 25 à 50 h \*\*

Approfondissement des techniques  
d'animation spécifiques à l'activité

OBTENTION DU BREVET

ANIMATEUR FÉDÉRAL

100 h \*\*\*

### INSTRUCTEUR FÉDÉRAL

105 h

3 stages (35 h) de formation  
en centre : appropriation des  
contenus de formation, mé-  
thodes pédagogiques,  
rôle de l'instructeur  
+ participation à l'encadrement  
de stages FCB, M1, M2

\* Sous réserve d'avoir le PSC1 en cours  
de validité et les prérequis techniques

\*\* Selon les disciplines

\*\*\* Séances participation à l'animation comprises

## Formation continue

Animateur - Accompagnant sportif

**Modules complémentaires** - de 7 h à 21 h

Rappels sécuritaires / Perfectionnement technique / Développement des compétences

## Formation spécifique

Dirigeant

7 h

Option : Réunions efficaces  
Gestion administrative et financière  
Conception de projets / Gestions des conflits  
Outils de communication à distance

## Formation professionnelle

**Certificat de qualification  
professionnelle animateur**

Animateur Loisir Sportif

163 h

Option : Activités gymniques d'entretien et d'expression  
Activités de randonnée de proximité et d'orientation  
Jeux sportifs et jeux d'opposition